



## Séance du conseil municipal du lundi 1<sup>er</sup> octobre 2018

### Compte-rendu

*(Conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

Le Conseil Municipal de la commune de COIMÈRES, dûment convoqué le vendredi 24 septembre 2018, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean Claude MORIN, Maire de Coimères, à vingt heures trente.

Présents : MM. MORIN, COSTENTIN, JEAN, RIVIER, Mme GRATIEN  
Mme MORTARA,  
MM. DARTIGOEYTE, DEGUDE,

Absents excusés : Mmes CARRILLO, RENARD,  
MM. JOLYS, SANCHEZ, VERGNAUD

Secrétaire de séance : M. JEAN

#### **1- Approbation du PV de réunion du 3 septembre 2018**

#### **2- Demande de report du transfert à la CdC des compétences Eau et Assainissement**

Opposition au transfert des compétences relatives à l'eau et à l'assainissement collectif à a CDC du SUD GIRONDE le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Demande du transfert obligatoire de cette compétence à 2026.

#### **3- Transfert au SDEEG du service public de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)**

Transfert au SDEEG du service public de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) pour une durée de 6 ans.

#### **4- Contrat PEC**

Modification du temps hebdomadaire à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018. Passage de 34 à 30 heures/semaine.

#### **5- Subvention association Coimères Rando**

Attribution d'une subvention à Coimères Rando

#### **6- Questions diverses**

Fait à Coimères, le 5 octobre 2018